

CONDITIONS GENERALES DE VENTE, D'UTILISATION ET DE PRESTATION (CGVUP).

PRÉAMBULE

Le présent document constitue le cadre juridique global applicable à l'ensemble des prestations fournies par ZOOM TECH SARLU. Il vise à garantir la transparence, la sécurité juridique, la continuité des services et la protection des intérêts du Prestataire.

ARTICLE 1 : OBJET

Le présent document définit les conditions dans lesquelles ZOOM TECH SARLU fournit ses services, notamment le développement des solutions numériques sur mesure (applications web et mobile, logiciel, création de sites web, hébergement, la gestion de noms de domaine, marketing digital, infographie et autres prestations numériques associées).

ARTICLE 2 : ACCEPTATION

Toute commande, validation de devis ou paiement vaut acceptation sans réserve des présentes conditions.

ARTICLE 3 : OBLIGATIONS DES PARTIES

Prestataire :

- ✚ Exécuter les prestations selon les standards professionnels
- ✚ Assurer la livraison conforme

Client :

- ✚ Fournir les contenus
- ✚ Respecter les délais
- ✚ Effectuer les paiements

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE PAIEMENT

Selon les attentes convenues entre ZOOM TECH SARLU et son client, les paiements sont effectués sous les modalités suivantes selon le type de service :

- ✚ Paiement unique : 100% à la commande.
- ✚ Acompte obligatoire avant démarrage : 60% à la commande.
- ✚ Solde à la livraison : 40% à la livraison.
- ✚ Tout paiement effectué doit faire office de justification par une facture et un reçu de paiement signés et cachetés.

Retard :

Tout retard dépassant les 7 jours après la date d'échéance est soumis aux conditions ci-dessous, sauf avenant en accord avec la direction :

- ✚ Pénalité de 10% pour un retard de 6 à 20 jours
- ✚ Pénalité de 20% pour un retard de plus de 21 jours
- ✚ Suspension automatique du service après 15 jours de retard de paiement
- ✚ Frais de relance applicables : 2 à 5% selon le cas.

ARTICLE 5 : REMBOURSEMENT & NON-RESPECT DES ENGAGEMENTS

5.1 Dispositions Générales

- ✚ Toute demande de remboursement est soumise en analyse, le traitement peut prendre entre 15 et 20 jours.

5.2 En cas de défaillance du Client



- ✚ Aucun remboursement après démarrage sauf faute grave du Prestataire.
- ✚ L'acompte versé reste acquis au Prestataire en cas d'abandon unilatéral du projet par le Client après démarrage.
- ✚ En cas de non-paiement du solde, le Prestataire se réserve le droit de suspendre ou retirer le service après un préavis de 5 jours.
- ✚ Aucun transfert définitif de propriété ne sera effectué avant paiement intégral.

5.3 En cas de défaillance du Prestataire

- ✚ Tout paiement effectué pour un projet non démarré par la contrainte du prestataire est remboursé sans aucun frais. Le client est appelé à écrire par mail ou correspondance écrite de sa demande de remboursement et annulation de la commande bien justifié.
- ✚ En cas de non-livraison dans les délais convenus, hors cas de force majeure ou faute du Client, le Client pourra exiger soit :
 - La finalisation prioritaire du projet ;
 - Le remboursement total de l'acompte.

ARTICLE 6 : HÉBERGEMENT ET NOM DE DOMAINE

- ✚ Durée : 12 mois ou plus
- ✚ La première année est prise en charge par ZOOM TECH SARLU, le renouvellement à la charge du client.
- ✚ Le renouvellement est effectué 1 mois avant la date d'échéance

Défaut de paiement :

- ✚ Suspension automatique des services (serveur)
- ✚ Pénalité à la charge du client
- ✚ Risque de perte du domaine et de données.

ARTICLE 7 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Aucun transfert de propriété sans paiement intégral.

La propriété du service et de ses éléments techniques est transférée au Client uniquement après paiement intégral du montant de prestation.

Jusqu'au paiement complet, le service demeure la propriété technique de ZOOM TECH SARLU.

ARTICLE 8 : RESPONSABILITÉ TECHNIQUE

Le Prestataire n'est pas responsable en cas de :

- ✚ Panne serveur
- ✚ Cyberattaque
- ✚ Perte de données
- ✚ Services tiers

ARTICLE 9 : CONFIDENTIALITÉ

Les parties s'engagent à protéger les informations échangées.

9.1 Utilisation Limitée :

Les Parties s'engagent à n'utiliser les Informations Confidentielles que pour la mise en œuvre des services demandés, conformément aux objectifs de prestations convenus.

9.2 Non-Divulgation :

Les Parties s'engagent à ne divulguer aucune Information Confidentielle à des tiers sans l'autorisation écrite préalable des autres Parties, sauf si cela est nécessaire pour l'exécution du contrat et avec l'accord de toutes les Parties.

9.3 Protection des Informations :

Chaque Partie s'engage à mettre en place les mesures de sécurité nécessaires pour protéger les Informations Confidentielles contre tout accès non autorisé, vol ou



utilisation non conforme. Cela inclut des contrôles d'accès, des dispositifs de sécurité physique et des protocoles de sécurité numérique.

9.4 Personnel Autorisé :

Seuls les employés ou sous-traitants ayant un besoin impératif de connaître les Informations Confidentielles pour la bonne exécution des projets sont autorisés à y accéder. Ces personnes devront être informées de l'obligation de confidentialité et y être liées par des obligations similaires.

ARTICLE 10 : DONNÉES PERSONNELLES

Les données sont utilisées uniquement pour la prestation et sécurisées.

ARTICLE 11 : GESTION DE PROJET

- ✚ Validation tacite endéans 72h ; grands projets et cas échéants : 7 jours.
- ✚ Toutes modifications hors périmètre sont facturées.
- ✚ Inactivité client supérieurs à 15 jours vaut une suspension de la prestation.

ARTICLE 12 : FORCE MAJEURE

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d'un retard ou d'un manquement dû à un événement indépendant de sa volonté (catastrophe naturelle, instabilité majeure, panne générale des services Internet, etc.).

ARTICLE 13 : RÉSILIATION

La résiliation est possible sans remboursement en cas de manquement.

ARTICLE 14 : LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Sauf responsabilités techniques définies dans l'article 8, les autres responsabilités sont limitées au montant du contrat et définies dans le contrat.



ARTICLE 15 : LITIGES

Tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes Conditions Générale des Services sera réglé à l'amiable.

À défaut d'accord amiable, la compétence est attribuée aux juridictions compétentes de Kinshasa, République Démocratique du Congo.

ARTICLE 16 : ENTRÉE EN VIGUEUR

En utilisant nos services, en validant une commande, en acceptant un devis, en effectuant un paiement ou en signant un contrat de prestation, le client reconnaît avoir lu et accepté les présentes conditions.



Dernière mise à jour : le 03/11/2025